

Constitution bien non publics - GSS 2 DIV CA

FICHE DE CIRCULATION / CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLUB DE CHASSE ET PECHE  
VALCARTIER

4 février 2023 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

BPR


COMMENTAIRES / SIGNATURE

A. PRÉSIDENT :

\_\_\_\_\_

Nom : Patrick Tessier Signature : Patrick Tessier

B. GESTIONNAIRE DES LOISIRS :

LE SYSTÈME D'UNES SÉLECTIONS SERA POURSUIVI PAR LES INVITÉS PAR MARI REQUIRE. LE PROJET LE GARAGE SERA SOUMIS AUX MEMES. Nom : MARTIN XOURAS  
Signature :  PÉRIODE 602 CELLE EN VIGUEUR?

LIRE COMMENTAIRE DE MARTIN SUR COURRIER NL.

C. SURVEILLANT DE LA COMPTABILITÉ FNP :

Lors de remise de prix la liste nominative doit être envoyée au département de la comptabilité. Pour le projet du garage une DC doit être envoyée au département de la comptabilité pour  
Nom : Johann Focher Signature : Johann Focher 8-3-2023

D. GESTIONNAIRE SUPERIEUR DES PSP :

PROJET GARAGE ASSUREZ-VOUS AVEC L'UOI QUE L'ACHAT RESPECT LA POLITIQUE D'ACHATS DES FNP  
10 FEV 2023  
Nom : MICHEL LAMBERT Signature : Michel Lambert

E. CMDT SERV OPS :

Approuvé et je suis en ligne avec les recommandations ci-haut.

Nom : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Note : Une fois signé, retourné ce document au gestionnaire des loisirs qui prendra en charge la distribution et la copie à remettre au bureau de la comptabilité FNP.

appelation et accompagnée d'un minimum de 3 soumissions.  
Bienvenue au Sgt Berois comme trésorier du club il sera un atout pour le club.

## Lambert ML (agent contractuel)@Svc Ops@Valcartier

---

**De:** Lambert, Michel <Lambert.Michel@cfmws.com>  
**Envoyé:** 10 mars 2023 10:37  
**À:** Lambert ML (agent contractuel)@Svc Ops@Valcartier  
**Objet:** TR: PV AGA club de chasse et pêche  
**Pièces jointes:** PV AGA CCPV 2023.pdf

**De :** Juneau, Martin <Juneau.Martin@cfmws.com>  
**Envoyé :** 10 mars 2023 09:42  
**À :** Lambert, Michel <Lambert.Michel@cfmws.com>  
**Objet :** RE: PV AGA club de chasse et pêche

Bonjour Michel,

Voici le nouveau fichier avec la page 1

et mon commentaire est Le système d'inscriptions revu pour les invités par mon équipe. Le projet de garage sera soumis aux mêmes règles que celle en vigueur.

Martin Juneau  
Gestionnaire des loisirs | Recreation manager  
Base Valcartier | Base Valcartier  
**Services de bien-être et moral des Forces canadiennes**  
**Canadian Forces Morale & Welfare Services**  
T : 418-844-5000 7690  
[juneau.martin@sbmfc.com](mailto:juneau.martin@sbmfc.com) | [juneau.martin@cfmws.com](mailto:juneau.martin@cfmws.com)  
[www.sbmfc.ca/valcartier](http://www.sbmfc.ca/valcartier) | <http://www.cfmws.ca/valcartier>



**From:** Juneau, Martin  
**Sent:** March 9, 2023 7:47 AM  
**To:** Lambert, Michel <Lambert.Michel@cfmws.com>  
**Subject:** PV AGA club de chasse et pêche

Bonjour Michel,

Pour ta signature et celle du Cmdt.

Martin Juneau

Gestionnaire des loisirs | Recreation manager  
Base Valcartier | Base Valcartier  
**Services de bien-être et moral des Forces canadiennes**  
**Canadian Forces Morale & Welfare Services**  
T : 418-844-5000 7690  
[juneau.martin@sbmfc.com](mailto:juneau.martin@sbmfc.com) | [juneau.martin@cfmws.com](mailto:juneau.martin@cfmws.com)  
[www.sbmfc.ca/valcartier](http://www.sbmfc.ca/valcartier) | <http://www.cfmws.ca/valcartier>



**From:** Fortier, Johanne <[Fortier.Johanne@cfmws.com](mailto:Fortier.Johanne@cfmws.com)>  
**Sent:** March 8, 2023 3:19 PM  
**To:** Juneau, Martin <[Juneau.Martin@cfmws.com](mailto:Juneau.Martin@cfmws.com)>  
**Subject:** PV

Allo Martin

Voici le PV signé

Bonne fin de journée à toi

Johanne Fortier  
Gestionnaire régionale adjointe à la comptabilité/Deputy Regional Accounting Manager  
Division Finance/Finance Division  
**Services de bien-être et moral des Forces canadiennes**  
**Canadian Forces Morale & Welfare Services**  
T : 418-844-5000 poste 5424  
[fortier.johanne@cfmws.com](mailto:fortier.johanne@cfmws.com)  
[www.sbmfc.com](http://www.sbmfc.com) | [www.cfmws.com](http://www.cfmws.com)



Club de chasse et pêche de Valcartier  
BFC VALCARTIER  
Courcelette, QC, G0A 4Z0

5590-1 (Adjoint Admin)

4 février 2023

Liste de distribution

Assemblée générale extraordinaire et Assemblée générale annuelle, Club de chasse et pêche de Valcartier  
Tenue le 4 février au mess des sergents et adjudants.

### QUORUM ET PRÉSENCE

1. Le quorum du CA a été atteint avec 81% des membres présents (83 membres sur un total de 103)  
La liste des présences se retrouve à l'annexe A.

- a. Président : Cpl Gabriel Lépine
- b. Vice-président: Adj Patrick Tessier
- c. Trésorier: Martin Porlier
- d. Secrétaire: Martin Boulianne
- e. Directeur de pêche : Cpl-retraité Martin Plante
- f. Directeur de chasse : Cpl-retraité Dany Gagné
- g. Adjoint de la chasse : François D'anjou
- h. Directeur adjoint de la pêche : Patrick Labelle
- i. Bénévole : Cpl Tommy Perreault
- j. Bénévole : Jacques Gagnon
- k. Bénévole : Cplc Eric Viens
- l. Représentante des Service des loisirs communautaire Valcartier : Mme Emmanuelle Racine
- m. Gestionnaire des programmes : Monsieur Patrick Gallant

2. Le quorum du CA a été atteint avec 100% des membres présents (11 membres sur un total de 11).

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

1. Le président Cpl Gabriel Lépine ouvre l'assemblée à 9h45. Le président fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Marc Latour et secondé par Stéphane Gervais.

### DISCUSSIONS

2. Vote du PV de la dernière réunion de l'AGA 2022 (courriel envoyé 30 jours avant pour la lecture)
  - a. Le président Cpl Gabriel Lépine demande si un membre aimerait faire une relecture du PV de 2022. Aucune demande de relecture n'est faite. Vincent Deschênes propose l'adoption du PV et François D'Anjou seconde.

3. Visionnement du vidéo sur le harcèlement et la violence dans les FNP d'une durée d'environ 6 minutes :
  - a. Cette vidéo était destinée à sensibiliser les membres concernant la prévention et la résolution du harcèlement. <https://sbmfc.ca/conditionnement-physique-sports-et-loisirs/clubs/creez-un-club>
4. Mot du Vice-Président et des directeurs
  - a. Rapport du président
    - I. Le président Cpl Gabriel Lépine explique qu'il doit céder sa place comme président car il va quitter les forces et que cette position doit être occupée par un militaire. Il passe ensuite la parole à Patrick Tessier pour animer le reste de l'AGA.
    - II. Patrick Tessier explique :
      1. Le fonctionnement pour le paiement des factures pour le dîner et les abonnements. Il mentionne aussi d'aller chercher leurs collants 2023 au bureau d'Emmanuelle derrière la salle.
      2. Les personnes qui agiront comme modérateur durant l'AGA seront lui-même, Patrick Tessier, et Patrick Gallant, le gestionnaire des programmes aux loisirs.
  - b. Bilan du Directeur de pêche
    - I. Le directeur de pêche, M. Laplante fait son bilan :
      1. Bilan de truitesensemencées en 2022 (12 500 \$ pour tout le poisson mis dans les différents lacs de la base) pour un total de 1960 capturés.
        1. Martin mentionne :
          1. Voulait garder le lac Hayes ouvert plus longtemps avant de le vider
          2. Lac Potenza a connu un problème de loutre à l'intérieur
      2. Bilans des cartes-invitées : Il y en a eu 29 cartes de vendues, mais il mentionne que des personnes ont profitées du système et ont conservé les cartes tout l'été et donc de l'argent a été perdu.
      3. Martin fait un retour sur l'activité de pêche blanche de cette année et mentionne qu'elle s'est bien déroulée.
      4. Projets pour 2023
        1. Prévoit mettre sensiblement le même nombre de poissons que l'an dernier dans les lacs (1200 poissons).
        2. Prévoit ouvrir la pêche le 20 mai 2023 pour la fin de semaine de la fête de la Reine
        3. Tournoi de pêche prévu les 27 et 28 mai. Le coût sera de 30\$ par personne par jour, incluant un souper de fin de tournoi. 43 chaloupes seront disponibles et il aimerait qu'il y ait au moins 2 pêcheurs par chaloupe. Il vise un minimum de 86 personnes et un maximum de 129 personnes. La pige sera effectuée au hasard le matin même du tournoi. Des prix seront à faire tirer à la fin du tournoi. Les prix suivants seront offerts par des commanditaires : un voyage en pourvoirie pour 5 jours, un voyage en pourvoirie pour 3 jours et une journée de pêche sur le fleuve. Les dates d'inscriptions seront du 1<sup>er</sup> avril au 15 mai.
          1. Il est noté que les gagnants de ces prix seront pour tous les pêcheurs d'une même chaloupe.
        4. Réservation des lacs : Martin Plante invite Patrick Gallant à expliquer le nouveau fonctionnement (réserver sur BKK jusqu'à

3. Visionnement du vidéo sur le harcèlement et la violence dans les FNP d'une durée d'environ 6 minutes :

- a. Cette vidéo était destinée à sensibiliser les membres concernant la prévention et la résolution du harcèlement. <https://sbmfc.ca/conditionnement-physique-sports-et-loisirs/clubs/creez-un-club>

4. Mot du Vice-Président et des directeurs

a. Rapport du président

- I. Le président Cpl Gabriel Lépine explique qu'il doit céder sa place comme président car il va quitter les forces et que cette position doit être occupée par un militaire. Il passe ensuite la parole à Patrick Tessier pour animer le reste de l'AGA.
- II. Patrick Tessier explique :
1. Le fonctionnement pour le paiement des factures pour le dîner et les abonnements. Il mentionne aussi d'aller chercher leurs collants 2023 au bureau d'Emmanuelle derrière la salle.
  2. Les personnes qui agiront comme modérateur durant l'AGA seront lui-même, Patrick Tessier, et Patrick Gallant, le gestionnaire des programmes aux loisirs.

b. Bilan du Directeur de pêche

I. Le directeur de pêche, M. Laplante fait son bilan :

1. Bilan de truitesensemencées en 2022 (12 500 \$ pour tout le poisson mis dans les différents lacs de la base) pour un total de 1960 capturés.

1. Martin mentionne :

1. Voulait garder le lac Hayes ouvert plus longtemps avant de le vider

2. Lac Potenza a connu un problème de loutre à l'intérieur

2. Bilans des cartes-invitées : Il y en a eu 29 cartes de vendues, mais il mentionne que des personnes ont profitées du système et ont conservé les cartes tout l'été et donc de l'argent a été perdu.

3. Martin fait un retour sur l'activité de pêche blanche de cette année et mentionne qu'elle s'est bien déroulée.

4. Projets pour 2023

1. Prévoit mettre sensiblement le même nombre de poissons que l'an dernier dans les lacs (1200 poissons).

2. Prévoit ouvrir la pêche le 20 mai 2023 pour la fin de semaine de la fête de la Reine

3. Tournoi de pêche prévu les 27 et 28 mai. Le coût sera de 30\$ par personne par jour, incluant un souper de fin de tournoi. 43 chaloupes seront disponibles et il aimerait qu'il y ait au moins 2 pêcheurs par chaloupe. Il vise un minimum de 86 personnes et un maximum de 129 personnes. La pige sera effectuée au hasard le matin même du tournoi. Des prix seront à faire tirer à la fin du tournoi. Les prix suivants seront offerts par des commanditaires : un voyage en pourvoirie pour 5 jours, un voyage en pourvoirie pour 3 jours et une journée de pêche sur le fleuve. Les dates d'inscriptions seront du 1<sup>er</sup> avril au 15 mai.

1. Il est noté que les gagnants de ces prix seront pour tous les pêcheurs d'une même chaloupe.

4. Réservation des lacs : Martin Plante invite Patrick Gallant à expliquer le nouveau fonctionnement (réserver sur BKK jusqu'à

7. Dany Gagné demande qui serait intéressé à faire de la chasse au faisant. La majorité des membres lèvent la main.
  1. Patrick Tessier mentionne que le projet sera proposé sur la page Facebook.
8. Petit gibier : Danny mentionne que le club offrira de la chasse journalière au coût de 30\$ par personne. Plus d'informations seront à venir. Aucune chasse une semaine avant et pendant le chevreuil. Dany mentionne aussi que de chasser le gros gibier ne donne pas le droit de chasser le petit gibier. Il mentionne que le droit de chasse au petit gibier doit être payé avant les dates de l'ouverture de la chasse, sinon les chasseurs seront illégaux.
9. Chevreuil : Pour les salines, le sujet sera élaboré au point du budget plus bas.
10. Dates de champ de tir: Dany explique le retour des champs de tir obligatoires. Il se dérouleront aux champs Nicosie et Famagusta pour des qualifications de 100m et 50m et possibilité de pratiquer pour du 300m. Dates proposées : 22 avril (23 avril journée de reprise) et 26 août (28 août journée de reprise). Les invités pourront se présenter au coût de 10\$ par personne. Il avise que les absents ne pourront pas venir chasser.
11. Points généraux :
  1. Communication et changements de dernière minute : Dany mentionne que comme il n'y a plus de technicien au sein du club et donc que les membres soient compréhensifs de certains délais. Les membres du CA sont bénévoles et ne sont pas disponible 24h/24. S'abstenir d'écrire des textos ou appeler très tôt ou tard.
  2. Pour connaître les disponibilités des secteurs Eric Viens mentionne que les membres peuvent s'adresser à lui en privé sur Messenger et d'arrêter d'appeler directement au CTSE.
  3. Accès aux secteurs : Dany Gagné sur réitère le fonctionnement pour l'accès aux secteurs et avec le CTSE. Il précise que les membres doivent se présenter pour s'identifier au CTSE et mentionner le secteur de destination. Il précise aussi de ne pas contacter le CTSE directement, car ce n'est pas eux qui gèrent le club, mais bien le personnel du psp.
  4. Système de communication : les meilleurs moyens pour communiquer avec les membres du CA sont par courriel ou via la page Facebook. Les appels ou textos à des moments inadéquats ne seront plus pris en compte.
  5. Validité pour la chasse au petit gibier : jusqu'au 31 mars 2024.
  6. Dany demande aux membres qui serait intéressé de chasser le canard. La majorité des membres lèvent leurs mains.

## 5. Vote de l'exécutif

### a. Président

1. Gabriel Lépine propose Patrick Tessier au poste de président. Il est secondé par Dany Gagné. Patrick Tessier accepte le poste. Il est élu comme Président au club de chasse et pêche par acclamation.

b. Directeur de la Chasse

- I. Martin Plante propose Dany Gagné comme directeur de chasse et Denis Porlier seconde. Dany Gagné accepte le poste. Dany Gagné est élu par acclamation pour le poste de Directeur de chasse.

c. Vice-Président

- I. Dany Boudreault propose Martin Porlier comme Vice-Président et Denis Porlier seconde. Martin Porlier accepte le poste. Il est élu comme Vice-Président au club de chasse et pêche par acclamation.

\*d. Trésorier

- I. Martin Porlier propose Stéphane Gervais comme trésorier et Marc Latour seconde. Stéphane Gervais est intéressé et accepte le poste. Stéphane Gervais est élu par acclamation pour le poste de Trésorier.

6. Bilan financier 2022 et vote du budget 2023

a. Bilan du trésorier

- I. Martin Porlier fait son bilan 2022 :

1. Il présente ligne par ligne pour expliquer les dépenses

1. Une parenthèse a été ouverte pour les chiens de sang pour parler de ce service qui a été favorable (L'équipe sollicitée a retrouvé 4 gibiers sur 5).

- b. Le trésorier présente le budget 22-23 : (Voir le budget en annexe)

- I. Il explique qu'il a fait un budget simplifié cette année

1. Il explique qu'il y a eu des augmentations des tarifs d'inscriptions (3% pour les abonnements, 5% pour les droits de chasse et 20% pour les droits de pêche.)

2. Dépenses :

1. Martin Porlier présente les dépenses de pêche prévues : 24 000 \$

1. Martin Plante prend un instant pour mieux expliquer la dépense spécifique de 6000 \$ en lien avec le bac d'ensemencement : l'achat d'équipement de pêche, la bonbonne, le régulateur et le bac d'ensemencement afin que le club soit autonome.

2. Martin Porlier présente les dépenses chasse prévues : 10 000 \$

3. Martin Porlier présente les dépenses générales : 18 010\$

3. Total des revenus : 52 000\$

1. Budget final prévisionnel revient à 10\$ de déficit.

- c. Le président demande l'adoption du budget 23-24. Marc Latour propose et Dino Tremblay seconde. Le budget est accepté à 100%.

- I. Questions des membres :

1. Dany Boudreault demande comment les achats vont être amortis à long terme. Martin Plante lui explique les avantages et les économies effectués ailleurs dans les achats de poissons et donc aucun amortissement.

7. Période de votes :

- a. Vote de la fermeture de la chasse à la femelle et au veau original pour 5 ans :

- I. Vincent Deschênes propose et Marc Latour seconde. Voté à l'unanimité

- b. Vote pour avoir un souper de fermeture :

- I. Eric Viens propose et Mario Roy Renzo seconde. Voté à l'unanimité.



- c. Vote pour offrir une fin de semaine de la relève (condition 50%) (Voir explications en annexe D) :
  - I. Jacques Gagnon propose et Claude Castonguay seconde. Voté à l'unanimité
- d. Vote pour nouvelle position de bénévole comme technicien aux opérations au sein du CA:
  - I. Philippe Godin propose et Martin Lebreux seconde. Voté à l'unanimité.
- e. Vote pour prioriser les gens qui ont fait du bénévolat dans l'attribution des lacs lors de la fin de semaine précédant l'ouverture officielle uniquement afin de récompenser les gens qui ont donné du temps de bénévolat au club pour la préparation du tournoi:
  - I. Marc Latour propose et Dany Gagné seconde. Voté à l'unanimité.
  - II. Vote pour remettre les gratuités aux membres du CA et aux bénévoles l'année suivante afin de favoriser et récompenser le bénévolat de ces derniers. Marc Latour propose et Tommy Perreault seconde. Voté à l'unanimité.
  - III. Vote pour augmenter les positions de bénévoles à 4 personnes en plus des adjoints et de la nouvelle position de technicien. Marc Latour propose et Danny Gagné seconde. Voté à l'unanimité.
- f. Vote pour modifier une clause dans l'annexe de la constitution concernant la composition de l'équipe de chasse soit : 3 chasseurs par secteur dont 2 titulaires et 1 associé ou ordinaire. Patrick Tessier reprend les descriptions des types de membre pour que les gens comprennent bien la nature du vote. Marc Latour propose et Jean Castonguay seconde.
  - I. Proposition 1 : 3 chasseurs par secteur dont 2 titulaires et 1 associé ou ordinaire.
    - 1. Pour : 100 %
    - 2. Contre : 0 %
  - II. Proposition 2 : Demeurer statut quo
    - 1. Pour : 0 %
    - 2. Contre : 0 %

La proposition I est adoptée et voté à l'unanimité.

8. Présentation des projets à venir : Présentation et votes sur les divers projets à venir

a. Projet de garage présenté par Patrick Tessier

- \* I. Patrick mentionne que le projet de garage doit être effectué par l'UOI, car l'installation doit être considérée comme une installation non permanente. Il présente les 4 options de garage suggérées par L'UOI et présente les avantages et inconvénients de chacune des options (voir Annexe C). La dernière proposition soit la 4<sup>ème</sup>, à un coût estimé à 64 000\$ avec des conteneurs de chaque côté plus un abri métallique (40 pieds de long et 11 mètres de large, une porte de garage et une porte d'entrée standard), est celle retenue. L'estimation des coûts est détaillée dans l'Annexe C mentionnant les éléments qui seront à la charge de l'UOI.

- 1. Une réserve de 75 000 \$, a même les fonds non grevés, a été prévue. Ce montant excède l'estimation de l'option 4 afin de parer aux augmentations possibles du projet étant donné que ce dernier a été évalué en mai 2022.

- 1. Le projet a été accepté avec l'adoption du budget 23-24.

9. Varia

- a. Respect (comité, PSP, RC): Patrick Tessier prend le temps de réitérer le point du respect pour le personnel psp, les membres du CA et le CTSE.
  - I. Patrick Gallant prend la parole pour demander aux membres d'être plus autonome dans leur recherches d'informations avant d'avoir le réflexe d'appeler. Il prend également soin d'expliquer la différence entre les entités pour que les membres fassent la distinction.

**FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

1. Le président Patrick Tessier remercie Gabriel Lépine pour son temps donné au club comme Président.
2. Il demande la fermeture de l'assemblée générale annuelle à 13h25. Marc Latour propose et Dany Boudreault seconde.
3. Le tirage des secteurs de chasse a lieu après l'assemblée.





**ANNEXE B - BUDGET 2023-2024**

Revenus généraux	
ADHÉSION AU CLUB (MEMBERSHIP)	\$ 27 000,00
INSCRIPTIONS	\$ 23 000,00
TOURNOI PECHE	\$ 500,00
LAISSER PASSER VIP	\$ 1 500,00
<b>Total des Revenus</b>	<b>\$ 52 000,00</b>

22-23		5K, 23-24	
COURS (128,53)	\$ 3 914,49	\$	115,01
PETIT OISEAU (33,90)	\$ 1 424,84	\$	34,73
ORIGNAL (195,00)	\$ 1 781,21	\$	205,47
CHEVRIER (120,90)	\$ 7 879,40	\$	128,95
PECHE (100,83)	\$ 9 213,09	\$	123,18
	<b>\$ 23 082,77</b>		<b>20%</b>

Dépense Pêche	
équipement (qualification marini)	\$ 14 000,00
entretien mat et éq (bateau, matériel)	\$ 2 000,00
journal de pêche	\$ 500,00
achat éq de pêche (lancer)	\$ 1 500,00
bas pour équipement (qualification marini)	\$ 8 000,00
<b>Total des frais généraux pêche</b>	<b>\$ 24 000,00</b>

Dépense chasse	
autres (qualification club)	\$ 8 000,00
éq de camp	\$ 1 000,00
entretien réseau (fil, fusil)	\$ 1 000,00
<b>Total des frais généraux chasse</b>	<b>\$ 10 000,00</b>

Dépense générale	
banque	\$ 500,00
entretiens véhicules (équipement, outils, etc)	\$ 1 000,00
location équipement (bonne eau, qualification marini)	\$ 500,00
achat outils spécialisés	\$ 600,00
entretiens outils (chêne, etc)	\$ 400,00
essence	\$ 700,00
autres pax	\$ 4 000,00
reçu fin année	\$ 2 000,00
entretien mat et éq de club (matériel)	\$ 2 500,00
achat équipement spécialisés (cote arc, carabine...)	\$ 1 000,00
Divers	\$ 2 800,00
<b>Total des frais généraux dépenses du club</b>	<b>\$ 19 900,00</b>

<b>Total des Revenus</b>	<b>\$ 52 000,00</b>
<b>Total des frais généraux pêche</b>	<b>\$ 24 000,00</b>
<b>Total des frais généraux chasse</b>	<b>\$ 10 000,00</b>
<b>Total des frais généraux dépenses du club</b>	<b>\$ 19 900,00</b>

**Total des Dépenses \$ 49 999,00**

**DONC \$ 2 001,00**

**MONTANT DANS LE COMPTE DU CLUB DEC 2022 \$ 160 432,64**

**PROJET GARAGE \$ 75 000,00**

# ANNEXE C – PROJET DE GARAGE

Résumé des options proposées

Date du devis : 15.03.2022

Forme du projet : 2022, modèle à deux niveaux avec parking, 30x40, avec garage à l'arrière composé de deux voitures avec la possibilité de faire un autre étage.



Date du devis : 15.03.2022

Forme du projet : 2022, modèle à deux niveaux avec parking, 30x40, avec garage à l'arrière composé de deux voitures avec la possibilité de faire un autre étage.



Date du devis : 15.03.2022

Forme du projet : 2022, modèle à deux niveaux avec parking, 30x40, avec garage à l'arrière composé de deux voitures avec la possibilité de faire un autre étage.



Date du devis : 15.03.2022

Forme du projet : 2022, modèle à deux niveaux avec parking, 30x40, avec garage à l'arrière composé de deux voitures avec la possibilité de faire un autre étage.



Description	Qté	Un.	P.U.	Total	Unité payé par FUCI
Construction de charbon	1	m	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Construction en 40 Mq Cote (sans transport et taxes)	1	lot	7 000,00	7 000,00	7 000,00
Travaux extérieurs	1	m	28 000,00	28 000,00	28 000,00
Pour garage	1	m	8 000,00	8 000,00	8 000,00
Travaux intérieurs	1	m	1 200,00	1 200,00	1 200,00
Pour 40 Mq	1	lot	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Charitable - travaux intérieurs et extérieurs	1	lot	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Charitable - (sans parking et livraison mobilier)	1	lot	1 200,00	1 200,00	1 200,00
<b>Total de la division</b>				<b>61 600,00</b>	<b>61 600,00</b>
<b>SOUS TOTAL DES COÛTS DE TRAVAUX</b>				<b>61 600,00</b>	<b>61 600,00</b>
<b>FRAS D'ADMINISTRATION ET PROFITS (13%)</b>				<b>8 008,00</b>	<b>8 008,00</b>
<b>CONTINGENCES (5%)</b>				<b>3 080,00</b>	<b>3 080,00</b>
<b>GRAND TOTAL DES COÛTS DE TRAVAUX</b>				<b>72 688,00</b>	<b>72 688,00</b>

Cette soumission pour le volume 15 0118 a été soumise à l'adresse A 10033 (voir adresse postale) selon le modèle, Page 10 de 10.

